

PROGRAMME NOMADES - 2020/2021

APPEL À PROJETS - RÉSIDENCES MULTI-SITES DE CRÉATION IN SITU

NOS LIEUX COMMUNS

LE PROGRAMME NOMADES

Afin de soutenir la création artistique et sa diffusion dans des espaces de nature, le réseau Nos Lieux Communs met en œuvre un programme de résidences multi-sites de création in situ pour des artistes professionnels : le programme **NOMADES**.

Le programme NOMADES a été conçu afin de susciter de nouvelles approches sensibles aux espaces naturels grâce au pluralisme d'expériences que génèrent le corps et le mouvement. Au travers de la création chorégraphique contemporaine, le réseau Nos Lieux Communs souhaite favoriser un dialogue renouvelé entre le corps et le lieu, ouvrant sur une lecture ré-inventée des paysages.

Les équipes artistiques retenues dans le cadre de cet appel à projet seront invitées à s'immerger dans différents espaces du réseau pour y créer une œuvre destinée à être diffusée. Pour ce faire, le programme **NOMADES** propose d'accueillir des artistes en résidence de création sur plusieurs lieux afin qu'ils puissent prendre le temps de l'observation et de la compréhension de ces espaces de nature investis.

Ce programme est destiné aux professionnels de toute forme artistique : arts chorégraphiques, visuels, sonores... avec une attention particulière portée aux projets pluridisciplinaires et à leur capacité à s'adapter d'un lieu à l'autre.

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs est un réseau de 7 structures artistiques et culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs de paysages et de contextes élargis qui, par le regard et les œuvres des artistes, révèlent des points de vue singuliers sur l'espace public et le monde. Les huit structures qui constituent ce réseau sont :

- À *DOMICILE*, à Guissény, village du Finistère Nord en Bretagne, invite des artistes proches du champ chorégraphique à partager un processus avec la population du territoire depuis 2007. www.adomicile.guisseny.fr

- *ENTRE COUR ET JARDINS*, où les artistes sont invités à intervenir dans des jardins de Bourgogne et Champagne (Barbirey-sur-Ouche, Dijon, Bussy-Rabutin, Reims). www.ecej.fr

- *EXTENSION SAUVAGE*, aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure project, sur un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine. www.extensionsauvage.com

- *FORMAT*, qui conduit un travail annuel d'infusion de l'art chorégraphique et pense un territoire de danse en Ardèche méridionale : résidences de création, parcours de transmission et de pratique de la culture chorégraphique, circulation des œuvres. www.format-danse.com

- *L'ESSIEU DU BATUT*, lieu pluridisciplinaire de résidences d'artistes, situé en pleine nature, dans un petit hameau du Haut Rouergue, dans le Nord Aveyron. www.lessieudubatus.org

- *PLASTIQUE DANSE FLORE*, dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi à Versailles, en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage. www.plastiquedanseflore.com

- *2D2H*, sur la côte basque entre le Domaine d'Abbadia, sur la commune d'Hendaye, et la ville d'Hondarribia, ce festival est porté par l'association Bizkiak Project.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Présentation d'un projet de **création**
- Prise en compte de la notion d'**in situ**
- Une attention particulière sera portée aux collaborations intégrant un professionnel du paysage. **Au moins un des deux projets retenus associera un paysagiste au projet artistique.**

Les résidences s'articuleront en deux étapes successives :

- Un premier temps d'immersion et de travail, favorisant la découverte et la compréhension des contextes spécifiques des différents lieux d'accueil.
- Une étape de finalisation et de présentation publique des œuvres créées dans le cadre des événements organisés par les structures d'accueil. Les conditions de la cession seront négociées entre le Résident, les lieux d'accueil et Nos lieux communs.

Les équipes artistiques seront accueillies en résidence par au moins 3 des structures membres du réseau.

Le programme Nomades garantit :

- un apport financier de coproduction de 10 000 € TTC maximum pour le déroulement des résidences.
- les logements nécessaires pour la résidence pour 4 personnes maximum (à voir selon les possibilités pour un nombre plus important)

Calendrier des périodes de résidence et diffusion :

Période de résidence : septembre 2020 – octobre 2021

Période de diffusion : juin 2021 – octobre 2021

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque candidat fera parvenir sa proposition par e-mail, à l'adresse **nlc.nomades@gmail.com** au plus tard le 29 février 2020 à minuit

En 1 seul fichier PDF (4mo max), contenant :

- Un dossier de présentation du projet mettant en avant la création in situ de l'œuvre, en lien avec les lieux du réseau
- Un calendrier prévisionnel
- Un budget prévisionnel (précisant les sommes déjà acquises)

Les candidats seront informés des résultats par e-mail en **mai 2020**.